

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 5 juillet 2021**DÉLIBÉRATION n°2021-63**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 5 juillet 2021 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 25 juin 2021.

Point de l'ordre du jour :

4.3. Autorisation pour l'accueil de volontaires en service civique

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu la loi 2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique (code du service national),

Vu le décret n° 2011-1009 du 24 août 2011 pris en application du III de l'article L. 120-1 du Code du service national relatif aux modalités de valorisation du service civique dans les formations post-baccalauréat ;

Vu la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté

Vu le décret n°2017-962 du 10 mai 2017 relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle ;

Vu la circulaire n°2017-146 du 7 septembre 2017 relative à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur sous tutelle directe du ministère en charge de l'enseignement supérieur,

Exposé de la décision :

Afin de pouvoir continuer à accueillir des volontaires en service civique, l'université doit renouveler son agrément auprès de l'agence du service civique. L'obtention de l'agrément nécessite une délibération du conseil d'administration autorisant l'université à accueillir des volontaires en service civique.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation de l'autorisation pour l'accueil à l'université de volontaires en service civique.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	31
Abstentions :	0
Votes exprimés :	31
Pour :	31
Contre :	0

Pièce jointe :

- bilan de l'accueil des services civiques.

Fait à Tours, le 6 juillet 2021

Le Président,

A. Giacometti

Arnaud Giacometti

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le :

08 JUIL. 2021

Transmise au Recteur le :

08 JUIL. 2021

Service / Composante	Missions	Année universitaire	Nb de volontaires	Dates de la mission		Durée		
				Sexe	Age		Début	Fin
Laboratoire d'Archéologie	Animation culturelle au sein d'une équipe pédagogie et scientifique d'archéologue	2019-2020	1	H	23	01/10/2019	31/03/2020	6 mois
Service culturel	Développement d'actions de médiation culturelle auprès du public étudiant	2019-2020	1	F	23	23/09/2019	22/05/2020	8 mois
			1	F	24	14/09/2020	31/12/2020	3 mois et demi
		2020-2021	1	F	24	14/09/2020	13/05/2021	8 mois
Université 2040 (PoTE)	S'engager vers une transition énergétique, écologique, sociale et économique	2019-2020	2	F	21	30/09/2019	29/05/2020	8 mois
				H	23	30/09/2019	21/11/2019	2 mois
IUT Tours	Participer à la création de vidéos sur les projets étudiants de l'IUT	2019-2020	1	F	21			
	Promouvoir et communiquer sur les projets étudiants de l'IUT		1	H	22			
Polytech Tours	Participer à l'ouverture sociale et aux Cordées de la réussite	2019-2020	1	F	20	14/10/2019	12/06/2020	8 mois
Service vie étudiante	Animer un budget participatif étudiant	2019-2020	2	F	24	01/10/2019	31/03/2020	6 mois
				F	19	01/10/2019	31/03/2020	6 mois
	Soutenir la reconnaissance et la valorisation de l'engagement étudiant avec les open badges	2019-2020	2	F	22	04/11/2019	30/06/2020	8 mois
				F	25	04/11/2019	30/06/2020	8 mois
				2020-2021	2	H	25	09/11/2020
F	22	09/11/2020	08/07/2021			8 mois		
CFMI	Education artistique et culturelle - Sensibilisation aux actions de formations en direction des étudiants du CFMI	2019-2020	1	H	24			
Mission Egalité, diversité et handicap		2019-2020	2	H	21	01/10/2019	31/05/2020	8 mois
				F	19	21/10/2019	31/05/2020	7.5 mois

Nombre total de volontaires accueillis en 2020 à l'université

18 (12 femmes et 6 hommes)